

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
ES	Essence de Se-AFP	X	X		
L2	Carnéli de couvert forestier (NF)	X	X	X	
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EP	Classe d'âge	X	X		
EP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
R	Classe de densité	X	X	X	
NF	Code de densité de Se-AFP	X	X		X

* La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 2%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 100% (100m)	R 100% (100)	R 2007	EP 2018	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BO Bouleau gris	FO Férule noire
EN Épinette noire	BJ Bouleau jaune	FP Férule rouge
EU Épinette rouge	BL Bouleau à papier (blanc)	FR Férule
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cèdre de l'ouest	FX Feuillus indéterminés
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus rebouts indéterminés
MJ Mélèze japonais	CE Chêne à gros fruits	HC Hêtre à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	NI Noyer noir
PI Pin rigide	CA Orme d'Amérique	OM Orme
PN Pin sylvestre	CT Cèdre de l'est	OV Orme de Virginie
PS Pin sylvestre	EA Ébale argenté	PE Peuplier blanc
RX Résineux indéterminés	EO Ébale rouge	PF Peuplier naturel
RI Résineux indéterminés	ES Ébale à sucre	PT Peuplier décoloré
SB Sapin baumier	FR Férule blanc (d'Amérique)	TA Tilleul
TO Thuya occidental	FH Feuillus sur stations humides	TC Tilleul commun
	FN Feuillus non commerciaux	

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUILIBRÉS (0 à 20)	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	
	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)						
PEUPLIEMENTS INÉQUILIBRÉS	Jeune inéquivalente (JIN)						Vieux inéquivalente (VIN)					

Étagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

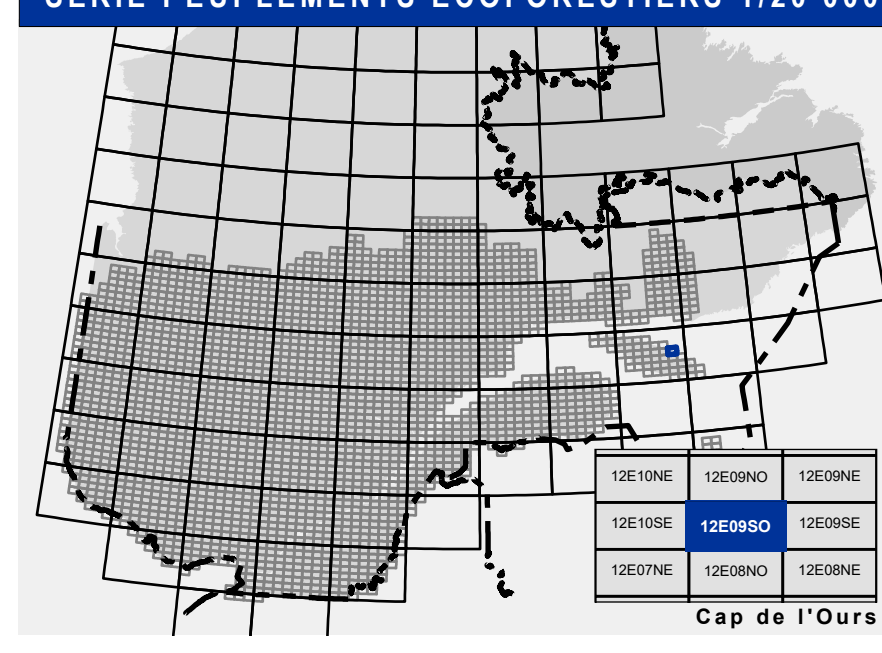
Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%	
B-étage (BI) ou L-étage (LI)	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIR) et vieux inégaux (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
EP Épidémie grave	CD Coupe en damier
VEV Végétation grise	CE Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe progressive inégale
	CJ Coupe de jarriage
	CIP Coupe progressive inégale
	CUP Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUT Coupe de jarriage par trouées
	CON Conversion de peuplement
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPI Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPL Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPS Coupe progressive d'ensemencement
	CTE Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage des arbres d'avenir
	DP Coupe totale
	DPC Dépeçage sélectif de la régénération naturelle
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	ETE Élimination des tiges résiduelles
	FR Friche
	ECE Éclaircie commerciale d'étagement
	ENL Enrichissement
	EEN Enrichissement individuel
	ESR Éclaircie commerciale
	ESL Éclaircie sélective individuelle
	EPC Éclaircie commerciale
	EPI Éclaircie sélective individuelle
	EPCP Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive inégale par trouées agrandies
	RPV Récolte dans les bandes vertes
	RBI Régime de régénération
	RRB Régime bourse
	RRS Régime de régénération sans régénération visible sur la photo aérienne
	RNN Régime racines nues
	RRP Régime de régénération pour l'équipement de plantation
	RRK Régime récipients

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
DH	A	Nulle	0% à 3%
DS	B	Faible	4% à 9%
AL	C	Douce	9% à 15%
	D	Moyenne	16% à 30%
	E	Forte	31% à 40%
	F	Excessive	41% et plus
	S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravée
AEP Aire d'épandage et d'ébranchage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole closé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (non-bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
	RO Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

Morcellement

- Morcellement foncier
- Frontières
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Métadonnées

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
 Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) feuille 4
 Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
 Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21° 14' OUEST
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 62° 22' 31" O 49° 33' 45" N
 Longitude d'origine (méridien central): 61° 30' ouest
 Latitude d'origine (équateur): 0°
 Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
 Facteur d'échelle: 0,999

Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques) / Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Hydrographie: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts / Date: 14/04/2005
 22/09/2023

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier: 4e inventaire
 Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement principale): 2020
 Date de mise à jour provinciale: Octobre 2023
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts / Direction des inventaires forestiers
 2705, 4e Avenue Ouest, 3e étage
 Québec (Québec), G1A 8P6
 Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec

